



**RACELS demande un système d'évaluation municipale équitable pour
l'ensemble des propriétés riveraines**

Shawinigan le 13 septembre 2016 – Le Regroupement des associations de cours d'eau et de lacs de Shawinigan (RACELS) demande au gouvernement du Québec de mettre en place un comité provincial dont l'objectif serait de proposer des pistes de solution afin d'assurer une plus grande équité lors de l'exercice d'évaluation municipale pour l'ensemble des propriétés riveraines.

Lors de la séance du conseil municipal du 13 septembre, les représentants de RACELS ont informé le maire Michel Angers et les conseillers de la Ville de Shawinigan des démarches entreprises à ce jour et des objectifs futurs visant la révision du système d'évaluation municipale pour les propriétés riveraines. Ils ont également demandé au maire de Shawinigan de supporter la mise en place d'un comité provincial dont le mandat est de trouver des solutions à la problématique vécu par les propriétaires riverains de Shawinigan et de partout au Québec.

Rappelons qu'en septembre 2013 plus de 150 propriétaires riverains s'étaient présentés à l'assemblée du Conseil municipal de Shawinigan afin d'exprimer leur colère et leur désapprobation face à l'augmentation déraisonnable de l'évaluation de leurs terrains et de leurs résidences et de la hausse mirobolante de leurs comptes de taxes. Lors de cette assemblée, le maire Michel Angers avait accepté de participer à une soirée d'information au sujet de la surévaluation des terrains et des propriétés riveraines sur le territoire de Shawinigan.

Lors de cette soirée d'information, qui a eu lieu en octobre 2013, et à laquelle participait plus de 250 propriétaires riverains, le maire Angers s'était engagé, suite à la suggestion d'un citoyen, à mettre sur pied un comité conjoint regroupant des propriétaires riverains et des représentants de la ville de Shawinigan afin de tenter de trouver des solutions à cette situation inacceptable.

« Le niveau de taxation élevé relié à la surévaluation des terrains et des habitations riveraines rend de plus en plus difficile, pour la classe moyenne, l'accès à ces propriétés et permet difficilement de conserver ce patrimoine familial, qui est légué de génération en génération, considérant la hausse vertigineuse des taxes municipales. La facture augmente année après année compromettant la capacité des gens de la classe moyenne de conserver leur habitation » déclare Michel Dupont, membre du comité sur la taxation du RACELS

Un comité conjoint a été mis en place en janvier 2014. La ville de Shawinigan était représentée par le directeur général, M. Béchar, et le maire Angers. Le comité s'est réuni à cinq reprises et les représentants des citoyens se sont retirés du comité, en décembre 2015, constatant le manque de volonté et d'ouverture des

représentants de la ville afin de trouver des moyens de remédier à cette problématique. La position de la ville de Shawinigan se résumait à soutenir que toute la réglementation concernant la procédure d'évaluation des propriétés relevait du gouvernement provincial et que la ville de Shawinigan ne pouvait rien y changer.

Un comité provincial

Face à cette situation, les membres du Comité sur la taxation ont commencé des démarches auprès des députés provinciaux de la région afin de les sensibiliser à la situation vécue par les propriétaires riverains et pour tenter d'obtenir leur appui dans ce dossier. Finalement, en juin dernier, grâce à la collaboration du député de Maskinongé et président du caucus régional, M. Marc H. Plante, les membres du comité ont pu rencontrer le caucus des députés libéraux de la région afin d'échanger avec eux sur la problématique vécue par les propriétaires riverains et examiner les pistes de solution qui pourraient être envisagées pour corriger une situation inéquitable et insatisfaisante. Après échanges et discussions, le caucus régional des députés libéraux a accepté de transmettre, en notre nom, au Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, l'ensemble de nos demandes dont celle de mettre sur pied un comité provincial afin de trouver des solutions à la problématique vécu par les propriétaires riverains de Shawinigan et de partout au Québec.

Le RACELS et le comité sur la taxation fondent beaucoup d'espoir dans l'implication de nos députés de la région afin de faire progresser rapidement ce dossier et ainsi permettre aux propriétaires riverains d'être traités équitablement.

À propos du RACELS

Le RACELS est le Regroupement des Associations de Cours d'Eau et de Lacs de Shawinigan (RACELS). RACELS fut fondé en 2015. Sa mission est d'assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental des lacs et cours d'eau du territoire de la ville de Shawinigan et de représenter les associations membres auprès des autorités afin de défendre les intérêts des riverains.

-30-

Source:

Document sur « *Réflexions et propositions pour corriger la surévaluation municipale des terrains et des propriétés riveraines* »
(document remis aux députés)

Pour information :

Michel Dupont
RACELS et membre du comité sur la
taxation

mjdupont@gmail.com

819-533-0306

819-372-7999